

Extrait du registre
des délibérations de la commune de VARRAINS
séance du 10/07/2025

Date de la convocation 01/07/2025	L' an 2025, le 10 Juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE sous la présidence de DELAMARE Pierre-Yves, Maire
Date d'affichage 01/07/2025	
Nombre de membres Afférents au Conseil municipal : 15 Présents : 8 Votants : 12	

Présents : M. DELAMARE Pierre-Yves, Maire, Mmes : BEUZIT Agnès, REBEILLEAU Pascale, MM : KIEFFER Thiébault, PELTIER Sylvain, PERCHERON Guillaume, REBEILLEAU Sylvain, ROBERT Eric

Absent(s) : Mmes : ABIVEN Janig, LACOINTE Mélanie, M. MUREAU Christophe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BIRIE-HABAS Cécile à Mme REBEILLEAU Pascale, RENARD Catherine à M. DELAMARE Pierre-Yves, VERRIEZ Catherine à M. PERCHERON Guillaume, M. VERON Antoine à M. ROBERT Eric

Secrétaire : M. REBEILLEAU Sylvain

Réf : 2025-07-35 A l'unanimité Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0 Préfecture de Maine-et-Loire – contrôle de légalité : 11/07/2025	<p><u>BP 2025 - DECISION MODIFICATIVE N° 1</u></p> <p>LE CONSEIL MUNICIPAL adopte les écritures comptables comme suit concernant le remboursement d'une caution à des locataires :</p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>Comptes</th> <th>Chapitre</th> <th>Dépenses Fonctionnement</th> <th>Recettes Fonctionnement</th> <th>Dépenses Investissement</th> <th>Recettes Investissement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2188 Autres immobilisations corporelles</td> <td>21</td> <td></td> <td></td> <td>-470.00</td> <td></td> </tr> <tr> <td>165 Dépôts et cautions</td> <td>16</td> <td></td> <td></td> <td>+470.00</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Comptes	Chapitre	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	2188 Autres immobilisations corporelles	21			-470.00		165 Dépôts et cautions	16			+470.00	
Comptes	Chapitre	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement														
2188 Autres immobilisations corporelles	21			-470.00															
165 Dépôts et cautions	16			+470.00															
Réf : 2025-07-36 A l'unanimité Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0 Préfecture de Maine-et-Loire – contrôle de légalité : 11/07/2025	<p><u>REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2025</u></p> <p><u>RESEAUX ORANGE</u></p> <p>LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution télécom par Orange pour l'année 2025 (montant total de redevance : 2 104.77 euros)</p>																		
Réf : 2025-07-37 A l'unanimité Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0 Préfecture de Maine-et-Loire – contrôle de légalité : 11/07/2025	<p><u>REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2025</u></p> <p><u>RESEAUX GRDF</u></p> <p>LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz pour l'année 2025 pour un montant de 549.00 euros</p>																		

<p>Réf : 2025-07-38</p> <p>A l'unanimité Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0</p> <p>Préfecture de Maine-et-Loire - contrôle de légalité : 11/07/2025</p>	<p><u>PERSONNEL COMMUNAL - PERSONNEL CONTRACTUEL RECRUTEMENT ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL A TEMPS NON COMPLET - CONTRAT POUR SURCROIT D'ACTIVITES PERIODE DU 30/08/2025 AU 31/08/2026</u></p> <p>LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE le recrutement d'un adjoint technique à temps non complet sur le grade des adjoints techniques de l'échelle C1 selon l'IB et IM en vigueur dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activités et dans le cadre d'une réorganisation des services scolaires et périscolaires pour la période du 30 août 2025 au 31 août 2026 - durée 14 h hebdo</p>
<p>Réf : 2025-07-39</p> <p>A l'unanimité Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0</p> <p>Préfecture de Maine-et-Loire - contrôle de légalité : 11/07/2025</p>	<p><u>MARCHE DE VOIRIE AMENAGEMENT ET SECURISATION DE LA RUE DES ROGELINS</u></p> <p>Le conseil municipal décide d'attribuer le marché de travaux à :</p> <p>L'Entreprise TPPL à Saumur pour un montant total de 301 319.05 euros HT soit 361582.86 euros TTC y compris prestations supplémentaires.</p>
<p>Décision du Conseil Municipal : renoncement</p>	<p><u>DROIT DE PREEMPTION URBAIN</u> Localisation : 37 rue du Bourg-Neuf - section AD n° 283 - 107 m²</p>
<p>Décision du Conseil Municipal : renoncement</p>	<p><u>DROIT DE PREEMPTION URBAIN</u> Localisation : 4 clos de Bacchus - section B n° 1776 - 830 m²</p>
<p>Réunions du Conseil Municipal : Jeudi 04 septembre 25 ; Jeudi 02 octobre 25 ; Jeudi 06 novembre 25 ; Jeudi 04 décembre 25</p>	

Le Maire, M. Pierre-Yves DELAMARE